

COMITÉ
D'ENTREPRISE



Mise en place des CE et CCGPF SNCF L'UNSA se positionne en faveur des salariés !

La création du Groupe Public Ferroviaire SNCF au 1^{er} juillet 2015 induit de renégocier un accord de gestion des Activités Sociales* et de mise en place des Comités d'Etablissement, comme du nouveau Comité Central du Groupe Public Ferroviaire SNCF (Ex CCE).

L'UNSA-Ferroviaire, confortée par les votes des salariés aux dernières élections SNCF (seule OS représentative dans tous les CE et ayant de nouveau progressé de façon significative) se voit créditée d'élus et membres de bureaux supplémentaires, au sein des instances régionales et nationales. L'UNSA-Ferroviaire est désormais en tête dans 6 CE, dont celui de l'ÉPIC de tête en majorité absolue. Forte de cette nouvelle dynamique, l'UNSA-Ferroviaire est entrée en négociation avec comme marqueurs incontournables, ses engagements électoraux et les résultats de son sondage national CE, soit :

- pérenniser la notion de territorialité et de proximité avec les salariés,
- respecter les votes des salariés avec la possibilité d'octroi de nouveaux droits et retours individuels,
- pas d'ingérence nationale dans le fonctionnement des CE, via l'ultra centralisme de la gestion du budget des Activités Sociales*.

A l'issue d'après négociations, notamment avec l'Organisation Syndicale majoritaire et après consultation démocratique de sa structure, l'UNSA-Ferroviaire appose sa signature aux 2 accords.

***100 Millions d'€uros et pour vous, quels retours ?????**

L'UNSA-Ferroviaire, majoritaire ou non sur les périmètres CE considérés, s'engage à créer toutes les conditions de dynamique, pour des prestations conformes à la volonté de salariés du 21^{ème} siècle...

Pour des Comités d'Entreprise SNCF qui évoluent enfin !

Avec l'UNSA

Créateur de lien social



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

Janvier 2016

Qui vous donne accès à toutes vos envies d'évasion et de loisirs ?



Le Chèque-Vacances, c'est pour tous, partout et tout le temps !



Agents de la SNCF, bénéficiez du Chèque-Vacances!

Renseignez-vous vite sur :

- > www.ancv.com
- > « Le Guide des Vacances, des Loisirs et du Sport » guide.ancv.com
- > vos élus peuvent également vous aider

Parce que les vacances, c'est essentiel.



Le Coupon Sport ancv se décline sur tous les terrains !



www.ancv.com

💡 Le saviez-vous ?

Le Chèque-Vacances et le Coupon Sport sont des solutions pratiques et modernes, permettant à toutes et à tous, de pouvoir bénéficier d'un retour des 100 millions d'Euros du budget national Activités Sociales* SNCF, issus de vos cotisations.

Consultez vos bulletins de paie rubrique UC2, cotisation Activités Sociales* CE 1.721 % (et fonctionnement 0.2%) ; 650 €* de contribution annuelle moyenne par salarié.

Créateur de lien social

